



Dispositif Attente-Active

Présentation de « LA FORESTIERE »

❖ La MECS :

La Maison d'Enfants à Caractère Social assure l'accueil d'enfants **de la naissance à 6 ans confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance** afin de les protéger et de préserver leurs droits à l'éducation en raison des difficultés temporaires ou plus durables que rencontrent leurs parents. A ces fins, La Forestière offre aux enfants un accompagnement quotidien, dans un cadre chaleureux et bienveillant dont le but vise **la protection physique et morale et une socialisation et un épanouissement**. L'enfant trouve à La Forestière les conditions propices répondant aux besoins de santé, de sécurité, d'équilibre psychique et affectif, d'éducation et de prévention et de protection. Les liens familiaux, dans le respect du droit des parents doivent être maintenus ou recréés, sauf situation où l'intérêt premier de l'enfant ne saurait être préservé.

La MECS dispose d'un agrément de :

- **7 places en internat**
- **1 place de dispositif d'accueil d'urgence.**

❖ Le Dispositif d'Accompagnement à la Parentalité :

Le Dispositif d'Accompagnement à la Parentalité accueille **10 familles** du territoire du boulonnais dont les enfants sont confiés en famille d'accueil. C'est un mode d'accompagnement qui consiste à accueillir des **enfants de la naissance à six ans et leurs familles dans le cadre de visites :**

- **En lieu neutre** où le professionnel qui accompagne l'enfant et sa famille est en partie présent.
- **Médiatisées** dans laquelle le professionnel qui accompagne l'enfant et sa famille est constamment présent.

La nature des visites est fixée par l'ordonnance de placement judiciaire ou dans le contrat d'accueil provisoire. Le cadre et le contenu des visites sont définis dans le contrat de soutien à la fonction parentale signé entre le représentant du Conseil Départemental et la famille.

Le Dispositif d'Accompagnement à la Parentalité a pour objectifs :

- D'observer les compétences parentales,
- D'améliorer la relation parents-enfants,

- D'être un levier éducatif et « thérapeutique » pour travailler le lien familial,
- D'apporter un éclairage pour le Référent Socio-Éducatif et le magistrat,
- D'être un lieu où sont élaborés des pistes de réflexions, des échanges,
- De mettre en œuvre un partenariat, une collaboration étroite avec les services du Conseil Départemental.

Le dispositif d'accompagnement « ATTENTE-ACTIVE »

❖ Le public accompagné

Enfants âgés de 2 à 5 ans domiciliés sur le territoire du Boulonnais présentant des difficultés non étiquetées et non prises en charge :

- Troubles du comportement
- Opposition
- Maladresse
- Retards de langage
- Agitation
- Difficultés de concentration
- Relation aux autres difficile
- Agressivité
- ...

❖ Les missions du dispositif d'accompagnement Attente-Active

Le dispositif d'Accompagnement Attente Active s'adresse à des parents rencontrant des difficultés diverses et pouvant mettre en danger la santé, la sécurité et l'intégrité de l'enfant.

Les groupes d'Attente Active mis en place permettront d'accompagner plus précocement et en évitant les ruptures de la relation Parents Enfants qui sont en attente de soins.

La mise en place de ces groupes d'attente active permettra de :

- Travailler les relations parents/enfants, dans une approche à caractère ludique : jeux, activités, ...
- Développer et soutenir les capacités éducatives des parents à l'égard de l'enfant.
- Réaliser des observations sur le développement de l'enfant et amener les parents à mieux le comprendre.
- Maintenir ou recréer un lien familial.
- Observer puis d'évaluer les compétences parentales et les développer.
- Apporter un autre regard (éducatif, psychologique) dans un lieu neutre, chaleureux, sans connotation de soins ni de jugement
- Servir de levier à l'investissement et à l'adhésion des parents
- Apprendre à des parents à devenir ou redevenir parents

Le dispositif pourra également être un complément dans l'accompagnement social déjà engagé par des travailleurs sociaux et un outil supplémentaire au service des partenaires favorisant les échanges et apportant un éclairage différent aux professionnels de santé pour le parcours de soins à venir.

❖ L'organisation des ateliers

Pour chaque site, deux ateliers sont programmés mensuellement.

L'équipe qui accompagne les groupe Attente Active est un élément rassurant et structurant qui, à partir d'une démarche librement choisie, favorise la relation et le lien enfant-parents. La démarche se veut :

- Participative : il ne s'agit pas « d'avoir un projet à la place des parents » mais d'organiser des rencontres, de fournir des cadres (à la fois souples et structurants) permettant aux parents d'élaborer leurs points de repères éducatifs et enfin de soutenir des initiatives parentales
- Non interventionniste : basée sur une participation volontaire de la part des parents ou qui recherche systématiquement l'accord ou l'adhésion des parents
- Non stigmatisante
- Basée sur la valorisation des compétences parentales
- Sans visée thérapeutique
- Où les intervenants ne sont pas dans une posture d'experts ni de « sachants » mais d'accueillants, de tiers neutre, de facilitateurs dans les échanges.

Chaque atelier pourrait se dérouler de 9H à 11H, l'éducatrice de jeunes enfants prend son poste à 8H00 au Dispositif d'Accompagnement à la Parentalité à Baincthun. Elle prépare et charge son matériel dans le véhicule et se rend sur site pour 8H30. Elle installe son matériel avant l'arrivée des familles.

A 9H, le professionnel de santé (psychologue, psychomotricien ou neuropsychologue) prend son poste sur site. L'équipe pluridisciplinaire accueille les familles dans les locaux dédiés. A 11H, l'atelier se termine. A 11H30, le professionnel de santé quitte son poste et l'EJE nettoie et range le matériel et la salle. A 12H, l'EJE retourne sur site à Baincthun et range le matériel dans l'espace dédié.

❖ Le déroulement des ateliers :

Afin de respecter les gestes barrières, chaque atelier sera proposé pour 4 à 6 familles en fonction de la surface des locaux.

L'atelier débutera à 9H par un accueil des familles et une présentation du déroulé de la séance.

Les activités proposées seront identiques pour l'ensemble des familles et seront renouvelées toutes les 20 minutes.

Les activités proposées sont réparties en trois thématiques :

Motricité fine	Motricité globale	Eveil
Pâte à modeler	Parcours moteur	Jeux de société
Perles	Toboggan	Dominos
Gommettes	Ballon	Puzzle
Coloriage	Cerceaux	Jeux d'encastrement
Dessin	Tapis	Jeux de construction
Collage		Eveil musical

La séance se terminera par un temps de relaxation et de retour au calme (musique, étirement, yoga, lecture d'un conte, ...)

❖ L'équipe pluridisciplinaire

L'équipe pluridisciplinaire sera composée d'un cadre coordonnateur du dispositif, d'un Educateur de Jeunes Enfants référent du dispositif, un psychomotricien, un psychologue, un neuropsychologue, une secrétaire.

❖ La durée du projet :

Le dispositif d'Accompagnement Attente Active sera déployé jusqu'au 31 décembre 2022.